

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	BLD_BERTHIER	Numéro	200U8
Adresse du site	164, rue de Saussure	Hauteur	R+10 (32,29 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Deux autres opérateurs présents sur le site BT (30° et 120°) et SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/05/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	28/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	28/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 12°
Estimation	30° < 3V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

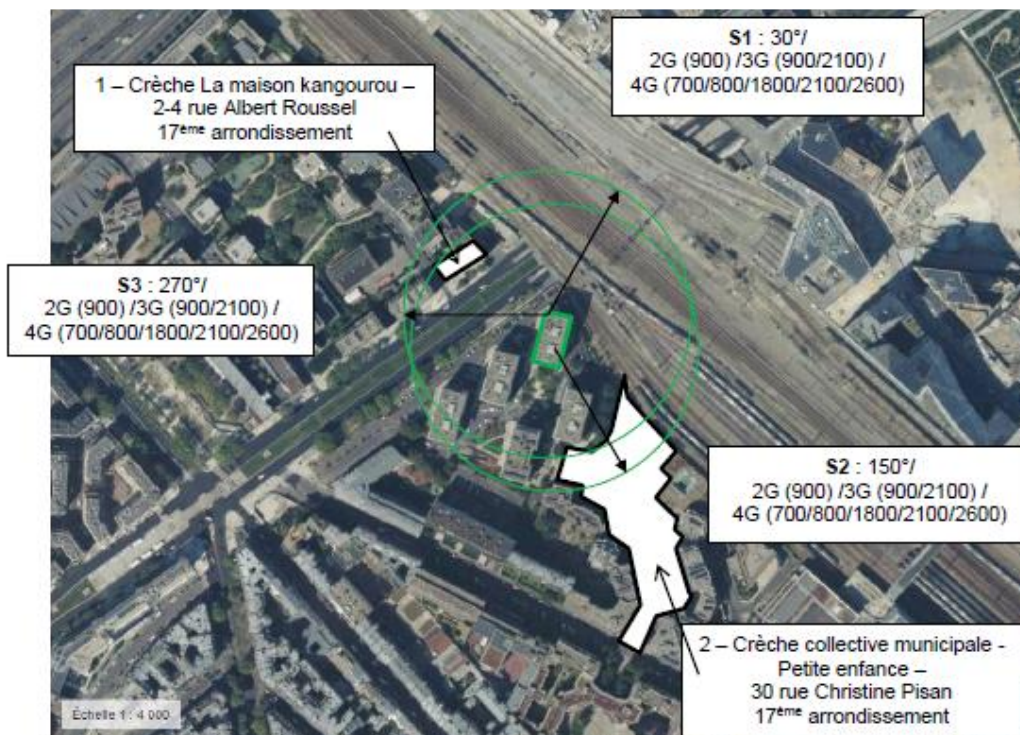
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	35,21 m azimut 150° ; 34,21 azimuts 30° et 270° pour les antennes actives 36,71 m azimut 150° ; 37,71 azimuts 30° et 270° pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

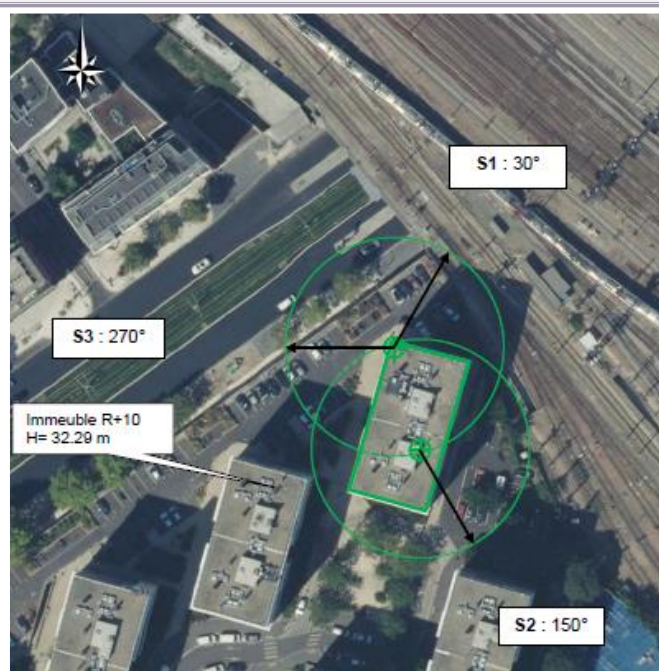
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche « La maison kangourou »	2-4 rue Albert Roussel 75017 PARIS	H= 25 m	Non	74.7 m	< 1V/M
2	Crèche collective municipale - Petite enfance	30 rue Christine PISAN 75017 PARIS	H= 5 m	Oui	79.1 m	< 1V/M

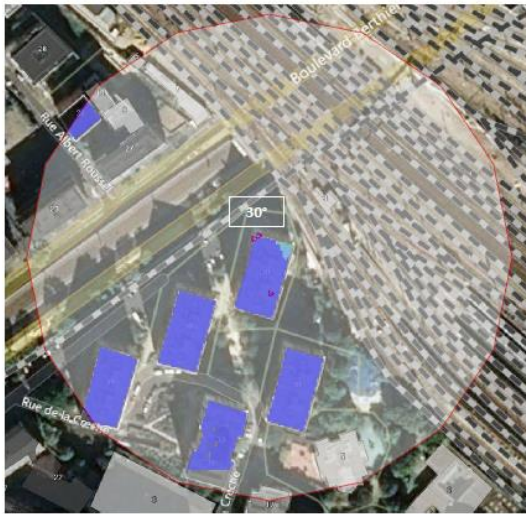
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

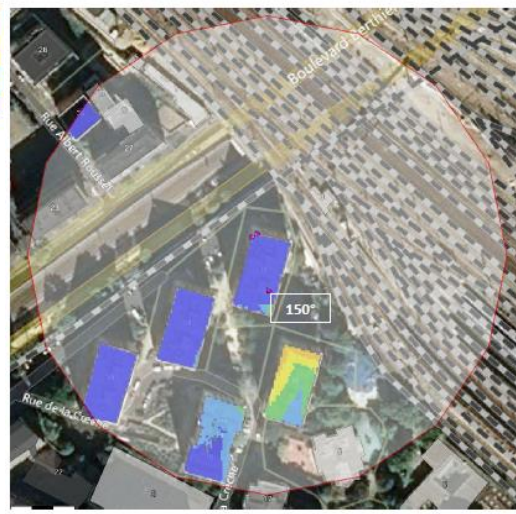


Simulation et conformité au seuil de la Charte

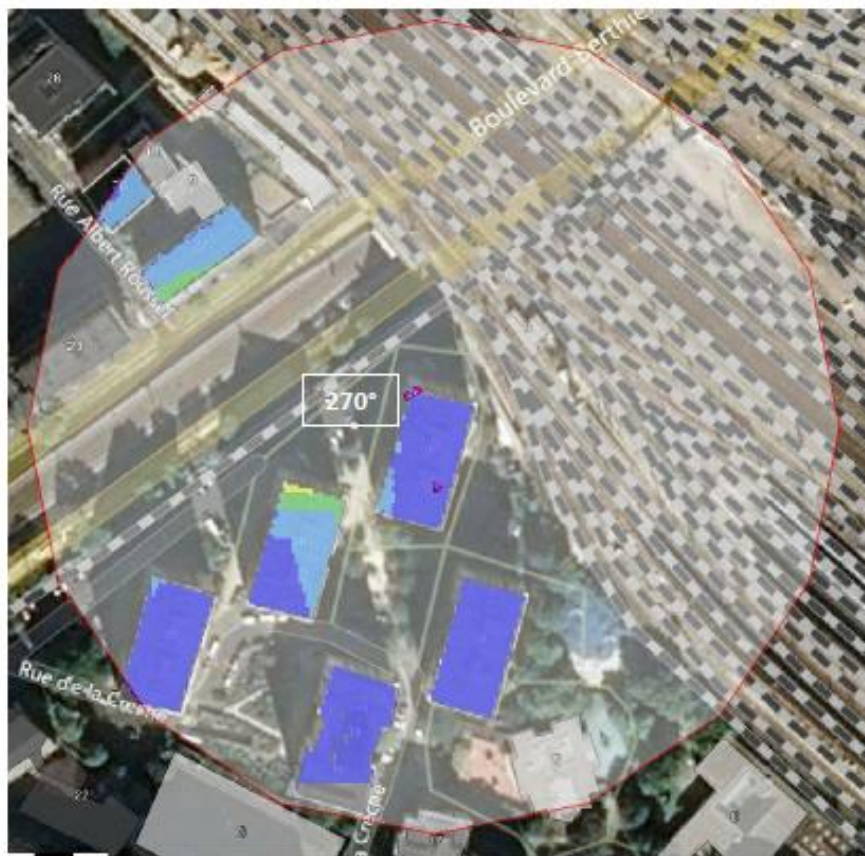
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 3V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 4V/m
Hauteur	28.5m	28.5m	25.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

